



Factsheet GastroSocial

À coup sûr !



218'000 assurés, 22'000 établissements, 280 collaboratrices et collaborateurs

Située à Aarau, GastroSocial regroupe la plus grande caisse de compensation professionnelle et de pension du domaine de l'hôtellerie-restauration et officie sur l'ensemble du territoire helvétique. Elle vous propose des solutions sur mesures dans le domaine des assurances sociales.

Clients

La structure de la clientèle ne pourrait pas être plus variée : des entreprises individuelles aux grandes sociétés internationales, toutes profitent des offres et services proposés par GastroSocial dans toute la Suisse.

Offre

Un seul interlocuteur pour l'ensemble des assurances sociales

AVS, AI, AC, APG, caisse d'allocations familiales, assurance indemnités journalières maladie ou assurance-accidents – nos clients bénéficient de conseils et d'un soutien compétent pour toute question relative aux assurances sociales obligatoires. Nos offres comprennent des solutions avantageuses pour la caisse de pension également pour des entreprises évoluant dans d'autres domaines d'activité. GastroSocial collabore étroitement avec l'assureur partenaire SWICA dans le cadre des assurances maladie et accident.

Une administration simple et avantageuse

Structures optimales et efficacité maximale constituent la base d'une offre globale étendue et administrativement

simple. Avec des frais de gestion d'environ 67 francs par destinataire, la Caisse de pension GastroSocial présente les frais administratifs les plus bas de toute la Suisse.

Des exigences élevées en matière de qualité, de sécurité de l'information et de protection des données

GastroSocial attache une importance particulière aux normes les plus élevées en matière de qualité, de sécurité de l'information et de protection des données. Grâce aux certifications ISO 9001, ISO 27001 et ISO 27701, nous garantissons des processus efficaces, une sécurité globale de l'information et la protection des données sensibles. Nos collaborateurs se distinguent par leur longue expérience et leurs connaissances approfondies afin de répondre de manière fiable et compétente aux demandes de nos clients et clients.

Des produits en ligne innovants pour une économie de temps et d'argent

GastroSocial propose à ses clients des solutions informatiques et des interfaces spécifiques en fonction de leurs besoins. Le programme des salaires élaboré pour les besoins des clients de GastroSocial décompte automatiquement les assurances sociales, tient compte des modifications des lois et propose diverses solutions sur mesure. Le portail en ligne gratuit connect permet aux clients un traitement sans papier de leurs tâches administratives ainsi qu'un accès à tout moment à toutes les données d'assurance. L'offre de produits en ligne est en constante évolution.



Domaines d'activité

Caisse de compensation

Établissement de droit public autonome de la Confédération, la Caisse de compensation GastroSocial propose toute la gamme des assurances sociales du 1^{er} pilier, et ce, dans toute la Suisse.

Caisse de pension

La Caisse de pension GastroSocial est une fondation commune avec plus de 22'000 établissements et gère une fortune d'environ 10 milliards de francs.

Employeur attrayant

GastroSocial offre à ses collaboratrices et collaborateurs des postes de travail modernes et diverses prestations complémentaires. Les collaboratrices et collaborateurs jouissent d'un environnement de travail parfaitement équipé au sein du siège à Aarau. Pour plus de flexibilité, il est également possible de travailler partiellement en home office. GastroSocial attache également une grande importance à la formation des apprenants.

Direction

Björn Wertli	Directeur
Andreas Beccarelli	Membre
Patrick Nasciuti	Membre
Felix Schwan	Membre
Andreas Thode	Membre

Présidence

Casimir Platzer	Président
Beat Imhof	Président du Comité de caisse
Maurus Ebnetter	Président du Conseil de fondation

Histoire

- 1948** Introduction de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). La caisse de compensation « AVS Wirte » est fondée par la Société suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers.
- 1974** Avec la « PVE Wirte », la Société suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers crée une fondation de prévoyance professionnelle.
- 1982** La prévoyance professionnelle devient obligatoire dans le secteur de l'hôtellerie-restauration par la Convention collective de travail. La LPP (loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) entre en vigueur trois ans plus tard.
- 1996** La caisse de compensation est rebaptisée en « AVS GastroSuisse », la caisse de pension en « PVE GastroSuisse ».
- 2005** Suite à la réunion organisationnelle, la caisse de compensation et la caisse de pension deviennent « GastroSocial ».
- 2016** Emménagement dans la moderne GastroSocial Tower à Aarau.